

## **CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 26 JUILLET 2023**

*Présents : Isabelle ANDRADE - Alain BOLERY - Blandine DUCHON - Yohann DUMONT - Michel DURANTIN - Carole FEJARD - Marion JOLIVET - Sylvie LAPALUS - Philippe LEVEQUE - Thierry MYARD - Antonio Paulo TERROSO - Claudette TRONCY.*

*Absent excusé: Michel GAY (pouvoir donné à Alain BOLERY), Marie-Laure BONNAFINI*

*Secrétaire de séance : Alain BOLERY*

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la séance du 9 juin 2023 qui est approuvé à l'unanimité.

### **I commission de contrôle électoral**

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il y a lieu de renouveler le délégué de l'administration et le délégué du tribunal au sein de la commission de contrôle des listes électorales. Nous devons proposer deux personnes pour chaque poste au préfet et au président du TGI de Roanne. Les deux personnes doivent être inscrites sur les listes électorales de la commune et ne pas faire partie du CM. La commission se réunit au moins une fois par an et avant chaque scrutin (tableau des 5 jours).

Délégué de l'administration : actuellement Georgette BERRUYER

- proposition 1 : Audrey BERAUD
- proposition 2 : Gérard LANTHEAUME

Délégué du tribunal : actuellement Vanessa LARDET

- proposition 1 : Martine GAY
- proposition 2 : Rémi SANEROT

Elu :

- proposition 1 : Philippe LEVEQUE
- proposition 2 : Michel GAY

### **II Abri bus bourg**

Monsieur Alain BOLERY, adjoint en charge de la voirie et des réseaux, rend compte de la réunion avec la Région et de la nouvelle implantation retenue pour l'abri bus du bourg. Une convention doit être signée avec la région pour valider le renouvellement de l'abri. Le même modèle qu'à la croix leigne est proposé.

### **III Référent déontologie**

Monsieur la Maire rappelle au conseil l'obligation de nommer un référent déontologie. Il propose de suivre la communauté de communes et de choisir un délégué proposé par l'AMF. Ce conseiller n'est rémunéré que si on le sollicite. Le Conseil Municipal approuve ce choix.

### **IV Mise à jour du tableau des emplois**

Monsieur le Maire informe les conseillers que Sandra CARTET a été inscrite sur liste d'aptitudes au grade d'agent de maîtrise par promotion interne et propose de modifier son poste pour pouvoir la nommer sur son nouveau grade au 01/08/2023 et conforter son nouveau rôle de responsable de service. Il faut pour cela modifier le tableau des emplois.

Il informe également les conseillers que Martine GAY ne pourra finalement faire valoir ses droits à la retraite qu'au 31/12/2023 compte tenu de la réforme et non au 30/09/2023 comme initialement prévu. Le tableau des emplois sera donc revu conformément au recrutement, promotion et départ à venir. Le CDG sera saisie sur ces questions pour avis comme le demande la procédure. Le conseil municipal approuve la mise à jour du tableau des emplois.

### **V Questions diverses**

Monsieur le Maire informe les conseillers d'une erreur de parcelle sur la délibération de reprise des voies de lotissement et demande au conseillers de délibérer à nouveau pour remplacer la parcelle C 785 par les parcelles C1773 et C1777. Le conseil accepte la modification et délibère à nouveau.

Monsieur le Maire informe le conseil sur les travaux en cours et à venir :

La démolition de la garderie est en cours.

La commission voirie s'est réunie et a pris connaissance de la pétition route des encognes et de la rencontre qui a suivi. La route des Encognes va passer en limitation à 30km/h. Pour la route de Saint Hilaire, la commission réfléchit à l'installation de feu récompense au niveau du passage piéton. Ce projet pourrait faire l'objet d'une subvention au titre des amendes de police 2024.

La sécurisation de la route de la croix leigne va être légèrement modifiée pour être acceptée par le département : pose de bordure pour séparer la voie piétonne des voitures, allongement à plus de 4m du plateau traversant, ... le passage piéton chemin de la chapelle ne sera pas fait avant la reprise du réseau d'assainissement.

Nous avons rencontré un technicien du SIEL qui a fait une étude sur les chauffages des logements communaux : 1 au fioul, 3 au gaz en citerne). Des devis de pompes à chaleur ont été demandés. Des aides financières sont recherchées.

Le groupe de travail intercommunal sur l'eau et l'assainissement propose un nouveau règlement unifié pour le service d'assainissement collectif. La commission réseau est invitée à l'étudier et à le valider avant soumission au CM pour adoption.

Monsieur le Maire rappelle que la mairie offre l'apéritif pour la fête du pain le dimanche 27/08/2023 et demande aux conseillers d'être présent pour le service.

Aucun groupe ne s'est constitué pour les classes en 3, le banquet des classes n'aura donc pas lieu cette année.

Fin de séance 22h00.

Prochain CM mercredi 27 septembre 2023 (pas de CM en août).

Délibérations du 26/07/2023 :

01-2023-25 : convention abri bus bourg

01-2023-26 : référent déontologie

01-2023-27 : mise à jour du tableau des emplois

01-2023-28 : régularisation emprise voirie chemin de la chapelle